
Un homosexuel ou un «parvenu» ? La campagne électorale de Sebastiano Mocenigo à la dernière élection du doge de Venise (1789)

Maud Harivel

🔗 <http://interfas.univ-tlse2.fr/lineaeditoriale/1737>

Maud Harivel, « Un homosexuel ou un «parvenu» ? La campagne électorale de Sebastiano Mocenigo à la dernière élection du doge de Venise (1789) », *Line@editoriale* [], 10 | 2018, 11 juillet 2023, 11 février 2025. URL : <http://interfas.univ-tlse2.fr/lineaeditoriale/1737>

Un homosexuel ou un «parvenu» ? La campagne électorale de Sebastiano Mocenigo à la dernière élection du doge de Venise (1789)

Maud Harivel

- 1 À quel point peut-on séduire l'électorat pour s'assurer une victoire électorale ? L'obsession de la victoire électorale a mené aux méthodes d'influence les plus diverses, que ce soit au sein d'un monastère¹, d'une assemblée républicaine ou d'une corporation, à Venise comme ailleurs. Dans l'espoir de devenir le représentant de Dieu sur terre, les cardinaux n'hésitaient pas à employer des moyens peu... catholiques. Dans la République des III Ligues, il fallut se résoudre à interdire les marmites remplies de boisson ou de mets pendant les élections populaires². Dans les « scuole grandi », les institutions religieuses vénitiennes pour laïcs, il fallut aussi recourir à des mesures anti-fraudes³. Si qualifier de corruption ces tentatives d'influence est, aujourd'hui encore, jugé anachronique par les historiens, il n'en résulte pas moins que la tolérance envers celles-ci varia amplement en fonction du contexte et du rapport de forces entre les différents protagonistes. C'est ainsi que Sebastiano Mocenigo, candidat à la dignité de doge, souffrit d'un contexte qui lui fut particulièrement défavorable, en raison de son homosexualité mal perçue dans une société conservatrice comme celle de la République de Venise en 1789. Si la cité lagunaire du XVIII^e siècle demeure associée à une image de décadence, de *cicisbei*, de couvents libertins et de fêtes carnavalesques permissives, elle veille encore jalousement sur sa réputation à l'extérieur et sur le consensus entre peuple et patriciat. En toute logique, couronner un patricien, aux mœurs jugées dépravées, pouvait gravement nuire à la cohésion sociale de la Sérénissime et à ses relations avec une Europe gouvernée par des monarques absolutistes. C'est dans ce contexte que le Tribunal des inquisiteurs d'État – composé de trois magistrats chargés de veiller jalousement sur les secrets d'État – mena une lutte sans merci et sans précédent à la corruption électorale⁴, un efficace instrument d'exclusion des adversaires politiques devenus gênants.

Alors que nos sociétés politiques (si) modernes peinent parfois à démêler le public du privé, les Vénitiens avaient une idée très claire de cette distinction... qu'ils appliquaient bien sûr en fonction de leurs exigences.

- 2 Peu apprécié de ses pairs et de la population, le protagoniste de cet article fit l'objet d'une véritable attaque anti-fraude des inquisiteurs d'État, alors que celui-ci reproduisait des pratiques déjà présentes, et tolérées, tirées du répertoire des campagnes électorales des précédents doges. Issu d'une richissime famille remontant aux premiers siècles de la République⁵, la carrière de Sebastiano Mocenigo, fut à l'image du prestige familial : ambassadeur à Madrid, à Paris et à Vienne, et podestà dans plusieurs grandes villes de la Terreferme, il était l'un des rares patriciens à pouvoir affronter les dépenses liées à cette charge honorifique. Mais il présentait un énorme défaut aux yeux de ses contemporains : son homosexualité était notoire dans toute l'Europe. En outre, les inquisiteurs d'État renforcèrent leur surveillance avant les élections aux plus illustres charges de la République après qu'un candidat à la dignité de doge, en 1778, eut soudoyé près de 200 patriciens⁶. Pour cette raison, le Tribunal décida de contrôler les moindres faits et gestes de Sebastiano Mocenigo et de ses proches alors qu'il aspirait à la charge de doge, vacante depuis le décès de Paolo Renier en février 1789. Grâce à ces circonstances exceptionnelles, l'historien dispose de différents rapports d'espions et des interrogatoires de plusieurs témoins pour analyser les rapports de force et les différents facteurs pouvant influencer l'issue du scrutin.
- 3 Les élections du doge de Venise ont toujours fasciné de par leur apparente complexité : dix étapes alternant tirage au sort et nomination débouchant sur un conclave de 41 électeurs nommant et élisant le futur doge. Toutefois, historiens et mathématiciens ont commencé à dévoiler les arcanes d'une procédure laissant en réalité peu de place aux surprises : les réseaux familiaux et clientélares du candidat, couplés à une richesse suffisante et à une popularité raisonnable, déterminaient l'issue du scrutin⁷. Si plusieurs candidats répondaient à ces critères, la lutte pouvait devenir âpre pour parvenir au sommet de la République. En outre, si un Vénitien convoitait cette dignité, il devait également, en raison de l'absence de candidature officielle, tenir compte de l'éligibilité d'autres patriciens, désintéressés ou non, pré

sentant les mêmes caractéristiques. Dans l'espoir de faire pencher la balance électorale en leur faveur, les concurrents avaient la possibilité de mener une campagne électorale auprès du patriciat – la classe dirigeante vénitienne – et dans une moindre mesure de la population. Une campagne électorale telle que nous la connaissons aujourd'hui n'était ni prévue ni réglementée par la législation vénitienne qui interdisait en général toute manifestation publique d'ambition politique. Pourtant, les patriciens surent habilement contourner ces règles et créèrent une tradition de la préparation électorale, informelle mais socialement reconnue, qui se développa au fil des siècles.

4 ***

5 Venise ne prévoyait aucun système de candidature officielle lorsqu'une charge politique devenait vacante car chaque membre du patriciat, respectant les conditions d'éligibilité, intéressé ou non par la dignité, était de fait un élu potentiel⁸. Ainsi, tous les patriciens âgés de plus de 40 ans avaient le droit de devenir doge. En réalité, peu d'entre eux pouvaient réellement aspirer à cette dignité qui exigeait de lourdes dépenses, un certain charisme et un réseau clientélaire et familial étendu. Les candidats potentiels se limitaient généralement à un nombre restreint de favoris dont les noms circulaient parfois avant le décès du doge précédent. Gisant sur son lit de malade depuis plus d'un mois, l'ambition publiquement avouée de Mocenigo parvint peut-être à l'oreille du doge Paolo Renier. Alors qu'il rendit son dernier souffle le 18 février 1789, le paysage politique laissait déjà entrevoir quels étaient les prétendants à cette charge combien prestigieuse. Mocenigo devait ainsi concourir contre son propre beau-frère, Andrea Memmo, procureur de Saint-Marc ; ce dernier, toutefois, ne disposait pas des fonds nécessaires pour exercer cette dignité⁹. Le futur doge Manin semblait déjà être le favori en raison, non seulement de sa fortune, mais de la réputation sans tâche dont il jouissait¹⁰. Or, handicapé par la récente agrégation de sa famille à la noblesse vénitienne, il n'osait déclarer son ambition, prétextant qu'il ne méritait une telle dignité¹¹. Mais d'autres noms circulaient également. Selon l'envoyé du pape, le favori du public aurait été le chevalier Girolamo Ascanio Giustiniani qui, pourtant, essayait « nella piu efficace maniera » de ne pas être élu, faute d'argent¹². Les espions rapportèrent que Francesco Pesaro briguerait également cette place, entièrement soutenu par sa famille, afin d'éviter une élection à la

charge d'ambassadeur en Espagne, un poste certes illustre mais moins prestigieux et plus dispendieux que la dignité de doge¹³. D'autres patriciens furent également mentionnés dans les correspondances de cette période, tels que les chevaliers Girolamo Zulian, Alvise Tiepolo et Zuanne Querini, mais seul Mocenigo fit ouvertement connaître son intérêt pour la charge¹⁴.

- 6 Malgré la censure, l'élection d'un nouveau doge pouvait donner lieu à une véritable guerre de pamphlets et de satires anonymes ciblant l'ancien doge¹⁵ et ses successeurs potentiels. Par exemple, les patriciens exprimaient leurs opinions en glissant de petits billets anonymes dans les urnes électorales, appelées « bossoli ». Des « billets » en faveur de Pietro Zen auraient été glissés dans les urnes du Sénat : « Per doge il signor Pietro Zen cittadino di probità e di merito »¹⁶. En règle générale cependant, les messages politiques étaient affichés pendant la nuit à proximité du palais des doges. Ainsi, le 25 février, Antonio Ganzelo, informateur des inquisiteurs d'État, trouva une affiche à l'entrée du palais sur laquelle était écrit : « per dose Pietro Gradenigo, padre de' poveri »¹⁷. Il aurait retrouvé ce même message sur les colonnes de la place du « broglio », l'actuelle « Piazzetta di San Marco »¹⁸. Loin d'être une publicité gratuite, l'auteur se moquait en réalité de l'avarice de Gradenigo envers les « barnabotti », les patriciens vivant de la charité publique¹⁹. Le 1^{er} mars au petit matin, deux épitaphes furent retrouvés aux mêmes endroits en faveur d'autres candidats : « Andre Memmo cavalier e procurator duce meritissimo » et « Vettor Pisani procurator duce »²⁰. Le jour même à cet endroit, deux feuilles auraient été affichées sur lesquelles étaient représentées une corne ducale jaune avec une écriture noire ; l'une en faveur d'Andrea Memmo et l'autre qualifiant le procureur Pisani de « padre de poveri meritissimo »²¹. Face à cette concurrence publicitaire, Legrenzi, homme à tout faire de Mocenigo, envoya des hommes de confiance tôt le matin sur la place, sur ordre de Marco Zen, le beau-frère de Sebastiano, afin d'enlever ou d'effacer toute trace de satires ou d'affiches dans les prochains jours²².

- 7 Mocenigo, dont le comportement libertin déclencha l'aversion de la population et d'une partie du patriciat, fut la principale cible de ces attaques satiriques²³. Certains le surnommaient « l'albergatore in ogni tempo »²⁴ ; dans un pamphlet, son nom fut associé aux chiffres romains C.V.L. suivis du chiffre zéro²⁵. D'après les espions, les pè

cheurs craignaient que le « ballottino »²⁶ – le jeune garçon choisi au hasard sur la place Saint-Marc au début des élections du doge pour tirer au sort les électeurs – ne soit en danger si Mocenigo était élu car il serait contraint de rester à son service jusqu'à sa mort²⁷. On entendait dire également qu'il voulait redorer son blason en devenant doge tandis que Memmo risquait de perdre son honneur dans sa recherche éperdue et humiliante d'argent²⁸. Malgré les réticences de la population vénitienne face à son orientation sexuelle, Mocenigo n'en faisait pas un mystère. Casanova fit connaissance avec son « mignon » lors d'un séjour à Madrid²⁹. À Paris, il fut également arrêté en raison de ses mœurs et l'impératrice autrichienne refusa de le recevoir en tant qu'ambassadeur. De retour dans la République, il fut jugé par les inquisiteurs en 1773 pour « libidini contro natura » et envoyé en relégation pendant sept ans au château de Brescia³⁰. L'envoyé du Pape à Venise ne cacha pas à ses supérieurs que cette « disgusta vicenda » pourrait lui jouer des tours lors de l'élection ducale³¹ et ce, malgré sa bonne réputation grâce aux services rendus au cours de sa carrière³². Luigi Ballarini, agent de l'ambassadeur Daniele Andrea Dolfin, estima en conséquence qu'un troisième candidat serait probablement élu³³.

- 8 Malgré une opinion publique peu favorable, Mocenigo n'hésita pas à se lancer dans l'arène politique, épaulé par son fidèle serviteur Legrenzi. Une véritable campagne électorale telle que nous l'entendons dans son acception moderne n'était pas tolérée à Venise qui se méfiait des attroupements populaires et de toute manifestation d'ambition politique. Théoriquement, le choix du futur doge devait avoir lieu en fonction des seuls mérites et non de la « vaine, fausse et instable aura populaire »³⁴. Pour cette raison, Venise interdisait les sollicitations de vote, les pressions sur les électeurs, la corruption par des faveurs, des promesses ou dons d'argent et en règle générale, le fait de manifester son intérêt pour une charge politique. Toutefois, les patriciens développèrent le « broglio »³⁵, une culture informelle de la préparation électorale, parfois nommée « ambito » en référence aux campagnes électorales des hommes politiques romains. En raison du prestige de la corne ducale, les candidats potentiels redoublaient leurs efforts de visibilité et d'influence sur l'électorat patricien, en mobilisant, par exemple, foules et gondoliers qui les acclamaient à

l'approche des élections³⁶, mais en particulier, en préparant minutieusement le déroulement de la procédure électorale.

- 9 Avant les élections, les prétendants à la dignité de doge se réunissaient avec leurs familles et leurs partisans, en partant des degrés de parenté les plus proches aux plus éloignés³⁷, afin de préparer les différentes étapes de l'élection. Mocenigo, malgré plusieurs avertissements des inquisiteurs, en organisa plusieurs. Ainsi, deux premières réunions eurent lieu le 17 et le 18 février avec les « stole calate », les partisans de Mocenigo³⁸. Le 20 février, c'est la famille Mocenigo qui se réunit dans le casino de Sebastiano, en présence du « ballottino » Paolo Abis, pour débattre des chances de victoire de leur candidat³⁹. Lors de ces réunions, appelées « conferenze », Abis fut également chargé d'inviter certains nobles pour le lundi 23 février à 19h au casino de Zen⁴⁰. Après leurs premières réunions, la famille alla convaincre une trentaine de sénateurs pour leur demander de faire partie des 41 électeurs et voter en faveur de Mocenigo⁴¹.
- 10 Pendant leurs réunions, parents, clients et amis préparaient la composition des différentes commissions électorales qui étaient formées au cours de l'élection. Depuis le XIII^e siècle, le doge de Venise était élu à travers une procédure alternant tirage au sort et nomination jusqu'à la formation d'une commission électorale de 41 électeurs chargés d'élire le futur doge⁴². La procédure électorale commençait par la réunion de tous les patriciens de plus de 30 ans dans le Grand Conseil. Trente d'entre eux étaient tirés au sort par le jeune « ballottino ». Ces trente patriciens étaient réduits à neuf par tirage au sort également. Ces neuf patriciens nommaient une commission de 40 patriciens dont chaque membre devait être approuvé par une majorité de sept votes. Parmi les 40 patriciens nommés, douze étaient tirés au sort et ces derniers nommaient 25 patriciens approuvés par une majorité de 8 voix. Des 25 patriciens, neuf étaient tirés au sort qui nommaient et élaient 45 patriciens avec une majorité de 7 votes. Des 45 patriciens, il n'en restait que onze qui ensuite nommaient la dernière commission formée de 41 électeurs élus par une majorité de neuf votes. Les 41 électeurs devaient ensuite être soumis au vote de l'ensemble des patriciens du Grand Conseil. Si certains d'entre eux étaient rejetés, ils devaient être remplacés. Une fois approuvés par le Grand Conseil, ils se réunissaient dans le Palais des doges. Isolés du monde extérieur – à l'image du conclave papal – ils devaient élire le

futur doge qu'ils choisissaient parmi l'ensemble de la classe patricienne pourvu qu'il soit âgé de 40 ans au minimum.

- 11 Les membres des différentes commissions électorales déterminaient au fur et à mesure les 41 électeurs qui auraient le droit d'élire le doge. Afin de prévoir et organiser les nominations, le candidat et sa famille préparaient des listes d'électeurs que leurs partisans devaient absolument nommer s'ils étaient tirés au sort. Ces listes étaient appelées « polizze dei numeri » ; les « numeri » désignant les commissions formées pendant les élections du doge⁴³. En règle générale, les notes étaient distribuées aux premiers patriciens tirés au sort pour leur indiquer les personnes à nommer dans la prochaine commission électorale⁴⁴. Par exemple, le « ballottino » Rodeschini, au service du procureur Memmo, hypothétisa la composition idéale des commissions électorales afin d'assurer la victoire électorale de son patron. Il nous apprend ainsi que les premières listes indiquaient quels patriciens devaient être nommés parmi les 40 électeurs de la seconde commission. Ces listes étaient distribuées à tous les nobles du Grand Conseil dans l'espoir que les patriciens tirés au sort respectent ces consignes de nomination. Les douze nobles sélectionnés parmi les 40 électeurs devaient ensuite en nommer 25 figurant sur la liste qui leur avait été distribuée. Ces derniers recevaient la composition du groupe de 45 électeurs qui eux-mêmes devaient suivre les instructions concernant la nomination des 41 électeurs. En règle générale, si les patriciens indiqués sur les listes étaient effectivement nommés dans la commission suivante, il était habituel qu'ils nomment, en signe de gratitude, les nobles figurant sur la prochaine liste⁴⁵.
- 12 En raison de la sélection par tirage au sort, ces calculs devaient prendre en compte tous les membres du Grand Conseil de plus de trente ans. Rédiger de telles listes était impossible sans la coopération des secrétaires et en particulier des « ballottini » du Grand Conseil qui connaissaient particulièrement bien les rouages électoraux et le nom des nobles ayant droit d'accès au Grand Conseil. Ces « ballottini » ne doivent pas être confondus avec le jeune « ballottino » du doge. Au XVII^e siècle, il s'agissait d'adolescents issus des hôpitaux publics de la ville dont la durée de service n'excédait pas un an⁴⁶. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, ils furent remplacés par de véritables adultes qui occupèrent cette charge pendant plusieurs années. Par exemple, Abis et Calcinoni servirent le Grand Conseil en

tant que « ballottini » au moins entre 1789 et 1794⁴⁷. Au cours de la campagne, Abis, qui était également l'assistant électoral de la famille Mocenigo, fut chargé d'écrire une liste des parents de Mocenigo jusqu'au quatrième degré⁴⁸. Calcinoni contribua également à la rédaction des lettres d'invitation des « stole calate » et des listes de patriciens de plus de 30 ans.

- 13 Près de 200 listes de patriciens dressées sur quatre colonnes furent rédigées⁴⁹. De simples feuilles de papier furent privilégiées à l'occasion de cette élection mais en règle générale, de telles listes étaient rédigées dans de « petits livrets en papier de billet pliés et reliés »⁵⁰. Les listes furent rédigées le jeudi gras et distribuées aux parents le vendredi en leur indiquant d'écrire le nom des patriciens contactés (« ufficiati »)⁵¹.
- 14 Grâce à ces notes, les parents de Mocenigo contactaient tous les patriciens dont ils étaient proches et dont le nom figurait sur la liste afin de leur « exposer ses mérites et de le recommander » pour nommer dans les différentes commissions les électeurs qui ensuite permettront l'élection de Sebastiano⁵². Legrenzi affirma à Mocenigo que tous faisaient preuve du « più fervoroso impegno per una buona riuscita »⁵³. Un noble en particulier se distinguait par son zèle : Badoer fréquenterait les boutiques et cafés où se réunissent habituellement les patriciens afin que « qualche nemico si cambia e ci diviene amico »⁵⁴ et aurait ainsi réussi à convaincre le conseiller Vincenzo Minoto de se joindre à eux⁵⁵. Même les épouses participaient à cette campagne par leurs encouragements⁵⁶.
- 15 Or, contrairement au cadre enchanteur dépeint par Legrenzi à son patron, la famille de Sebastiano freinait des quatre fers face à son ambition⁵⁷, en particulier après avoir été admonestée par les inquisiteurs d'État⁵⁸. Son fils était l'un des premiers opposants, probablement en raison de sa position ambiguë : Andrea Memmo, autre concurrent sérieux de Mocenigo, était son beau-père. Toutefois, à la troisième réunion, il aurait finalement été convaincu de soutenir la candidature de son père⁵⁹, laissant Legrenzi espérer que les rumeurs de dissension au sein de la famille se dissiperaient. Un espion du gouvernement, au contraire, relate l'hésitation de la famille à poursuivre la campagne électorale en raison d'une rumeur selon laquelle tout prétendant ayant déjà été condamné ne pouvait devenir doge⁶⁰. Une

telle interdiction n'eut jamais lieu et pourtant, l'agent de Dolfin exposa à son patron la réticence persistante de la famille à la veille des élections. Or, elle ne pouvait s'opposer pleinement à la volonté de Sebastiano et devait en conséquence l'aider à atteindre son objectif.

- 16 La réticence de la famille avait été partiellement provoquée par la surveillance assidue des inquisiteurs d'État à une époque – la seconde moitié du XVIII^e siècle – caractérisée par un renforcement de la lutte anti-fraudes⁶¹. Ainsi, les juges s'assuraient personnellement que les patriciens aient connaissance des règles électorales, en particulier l'ultime loi en matière d'*ambito* datée du 27 avril 1763⁶². À plusieurs reprises, peu avant des élections cruciales, l'un de leurs « fanti » s'était rendu au domicile des éventuels candidats pour leur rappeler les strictes normes contre « l'*ambito reo* ». Par exemple, le père de Lodovico Manin reçut la visite du Tribunal en 1763 lorsque son fils brigua la dignité de procureur de Saint-Marc⁶³. Mocenigo, unique noble ouvertement candidat à la tête de la République, dont la population vénitienne – et très probablement les inquisiteurs d'État – craignait l'accession au trône ducal, devint aussitôt la cible du Tribunal⁶⁴. Dans un premier temps, leur secrétaire lut à Mocenigo la loi en question et lui ordonna de retourner aussitôt à Vérone pour accomplir son devoir de capitaine⁶⁵. Les « ballottini » reçurent l'ordre de ne pas s'impliquer outre mesure dans les préparatifs électoraux des candidats⁶⁶ et de rapporter toutes les activités organisées pour les élections à la charge de doge. Enfin, les inquisiteurs chargèrent tous leurs espions de surveiller les moindres faits et gestes du candidat Mocenigo et de sa famille ; dans cet objectif, ils recrutèrent un espion parmi les nobles et un autre parmi les « ballottini » (qui ne fut pas employé par les Mocenigo)⁶⁷. Ces premières admonestations furent probablement insuffisantes car le 28 février, les proches de Mocenigo, son fils Alvise, et Marco Zen, furent convoqués par les inquisiteurs en raison de l'absence de Sebastiano, alors à Vérone. Les trois juges leur rappelèrent l'interdiction de distribuer de l'argent mais aussi de copier et de diffuser des listes de patriciens pour les commissions électorales et leur enjoignirent de répéter ces paroles à Mocenigo⁶⁸. Contacté par sa famille par un envoyé express, et malgré les supplications d'abdication de ses proches, Mocenigo ne se laissa pas intimider et maintint sa candidature⁶⁹.

- 17 Les inquisiteurs ne se contentèrent pas de rappeler la législation électorale. Lorsqu'ils apprirent que Mocenigo ordonna aux « ballottini » de copier environ 200 listes des patriciens âgés de plus de 30 ans, ils les confisquèrent aussitôt avant que les parents ne puissent les recevoir et rappelèrent aux « ballottini » l'interdiction de rédiger de telles listes.
- 18 Cette intervention jeta bon nombre de patriciens dans l'embarras – et en particulier les prétendants à la corne ducale – car ils s'appuyaient sur ces listes lors des élections en raison de la complexité de la procédure⁷⁰. Paolo Abis prévint les Mocenigo qu'ils ne pouvaient ni rédiger de listes de patriciens ni même donner des conseils pour la prochaine élection⁷¹.
- 19 Avec l'accord du Tribunal, il prépara cependant une liste de patriciens de plus de trente ans, sur ordre du chevalier Zen, pour la distribuer à tous les membres de la famille et aux partisans. De plus, malgré l'interdiction du Conseil des Dix, la famille Mocenigo lui demanda de rédiger les premières listes de « numeri », tâche dont il parvint, assurait-il aux inquisiteurs, à se délester⁷².
- 20 La raison d'une telle surveillance étroite du candidat était également due aux soupçons qui pesaient sur Mocenigo de vouloir acheter les votes de ses compatriotes. Des rumeurs affirmaient que Mocenigo disposait de 85.000 ducats dans son casino pour « acquérir les votes »⁷³ ; un certain Alessandro Riccio affirmait quant à lui que la somme s'élevait à 9000 zecchini⁷⁴. Une rumeur circulait selon laquelle Mocenigo prêterait de l'argent à toute personne le sollicitant à ce propos⁷⁵. D'après le noble Piero Cesare Corner qui correspondait régulièrement avec les inquisiteurs, Mocenigo distribuait jusqu'à huit ducats d'argent et promettait douze zecchini s'il était élu à toute personne « qui le soutiendra »⁷⁶. Un certain Vincenzo Dolfin affirma que Sebastiano promettait même dix ducats d'argent à ses futurs électeurs⁷⁷.
- 21 Si la véracité de ces soupçons n'est pas l'objet de cette analyse, il est certain que l'agent de Mocenigo commit l'erreur de distribuer de l'argent à deux ou trois patriciens. Dès que les inquisiteurs eurent vent de cette nouvelle, ils le convoquèrent aussitôt et lui rappelèrent l'interdiction de telles largesses sous peine d'indignation publique. En effet, Legrenzi, de sa propre initiative, aurait donné de l'argent à

quelques patriciens en faveur de son patron Mocenigo. Il aurait ainsi offert douze ducats d'argent à Domenico Gritti, encore trop jeune pour entrer au Grand Conseil et bien connu de Legrenzi⁷⁸. Il aurait payé quelques achats à Vincenzo Dolfin afin qu'il fasse campagne pour son patron⁷⁹. Enfin, le jeudi Gras, Piero Cesare Corner se serait rendu chez Legrenzi, sur le conseil du patricien Vincenzo Dolfin contacté par Legrenzi, « pour faire campagne auprès d'autres gentilhommes », qui lui aurait demandé d'aller dans les « botteghe » afin de vanter les mérites de Mocenigo et de diffuser la nouvelle de sa générosité. Legrenzi démentit cette dernière affirmation mais concéda lui avoir demandé « qualche buon ufficio »⁸⁰. Legrenzi lui aurait donné huit ducats d'argent et lui aurait promis douze zecchini par la suite⁸¹.

22 Aux dires de Corner, il n'aurait pas été le seul à bénéficier de ces largesses⁸². Toutefois, Legrenzi fut prévenu par le « ballottino » Abis et le noble Badoer qu'il était interdit de distribuer de l'argent et arrêta aussitôt toute démonstration de générosité ou d'aide financière sous prétexte que la candidature de Mocenigo était incertaine en raison de la réticence de la famille⁸³. Les interrogatoires des inquisiteurs mirent peut-être fin à ces tentatives de corruption car le parti de Mocenigo n'aurait plus fait preuve de générosité⁸⁴.

23 Pourtant, aux dires des « ballottini », il était courant de distribuer de l'argent, au moins aux patriciens pauvres, avant les élections. Vico se souvenait ainsi avoir reçu 1600 zecchini et en avoir distribué huit à chaque patricien qui le requérait aux précédentes élections du doge⁸⁵; Abis avait distribué une somme de 600 zecchini partagée entre différents patriciens (8 zecchini chacun)⁸⁶. Il existait effectivement un moyen tout à fait légal de distribuer de l'argent aux patriciens pauvres par l'intermédiaire des confraternités. Lors des élections de doge, il était d'usage que les prétendants, ou le nouveau doge après les élections, fasse un don d'argent à la confraternité des nobles pauvres, un geste, semblait-il, très apprécié de ces derniers⁸⁷. Avant l'élection de Renier, l'argent circula exceptionnellement directement entre le prétendant à la corne ducale et les patriciens pauvres par l'intermédiaire du procureur Francesco Corner et du « ballottino » Vico⁸⁸. Mocenigo semblait également vouloir faire preuve de charité. Des rumeurs couraient qu'il se montrerait plus généreux qu'à l'habitude envers la fraternité⁸⁹. Pour bloquer également cette possibilité

d'influence des votes, les dépôts d'argent auraient été interdits pour l'élection présente⁹⁰.

- 24 Le décès de Paolo Renier fut annoncé le lundi 2 mars une fois les festivités du Carnaval terminées. En parallèle aux funérailles officielles, il était coutume que les nouveaux aspirants et leurs familles circulent sur la place Saint-Marc accompagnés de leurs proches et de leurs partisans vêtus de toge et portant la « stola abbassata », un geste considéré comme un « acte coutumier de sollicitation » d'après l'ambassadeur du Saint-Siège⁹¹. Cette pratique, désignée par l'expression « calare stola », était incontournable si un patricien convoitait une charge politique avant les élections. L'intéressé devait se rendre sur la place du « broglio », et plaçait l'étole de tissu, ordinairement posée sur l'épaule, sur son avant-bras afin d'attirer l'attention et manifester son intérêt pour un office prochainement mis aux voix. À l'occasion d'une charge aussi prestigieuse que celle de doge, tous les membres de la famille, mais aussi amis et clients se pliaient à ce rite et faisaient le tour de la place Saint-Marc. En parallèle à la procession, la famille organisait également le rassemblement de bateaux et de foules qui acclamaient leur candidat, puis le raccompagnait jusqu'à son « palazzo » sur des gondoles décorées de rameaux d'arbres. La famille Mocenigo n'aurait pas échappé à la tradition et aurait ainsi commandé une quarantaine de bateaux pour transporter les « baroni », les « nicolotti » et les « castelani », les habitants de Murano mais aussi les femmes, dont Chiara, l'épouse de Sebastiano, jusqu'à leur demeure⁹².
- 25 En outre, Legrenzi fit appel à des « chefs de barons », un terme désignant habituellement des personnes peu recommandables⁹³, nommés Bresca et Mommi, afin de diriger la foule venue acclamer le prétendant⁹⁴. Enfin, 220 nobles auraient été invités à suivre la procession ainsi qu'une quarantaine de personnes, surnommées « tabarri », en raison du manteau noir qu'elles porteraient⁹⁵. Ces rassemblements populaires étaient accompagnés de distribution de pain et de vin le « giorno delle voci », le premier jour des élections et aussi le dimanche précédent, sur la place publique et près des « traghetti », les gondoles traversant le Grand Canal⁹⁶.
- 26 Le 2 mars, la famille Mocenigo, leurs proches et tous les partisans se réunirent sur la place Saint-Marc pour la procession de présentation de la candidature de Mocenigo. En poste à Vérone, Sebastiano Moce-

nigo ne participa pas à la procession. C'est son fils Alvise et ses proches parents restés à Venise qui devaient faire le tour de la place Saint-Marc en son nom. Lorsque fut rendu public le décès du doge Renier, comme à l'habitude à l'approche de ce rite, Alvise Mocenigo se trouvait près du baptistère de la basilique Saint-Marc avant de faire le tour de la place accompagné d'une centaine de convives. Aux dires du nonce, de nombreuses personnes furent présentes aussi bien dans les rangs du peuple que du patriciat⁹⁷. Alvise Mocenigo était en tête du cortège, Memmo le suivait ainsi que 70 autres nobles suivis de 300 « tabarri » et d'autres personnes ; une suite qui n'aurait jamais été aussi nombreuse de mémoire d'homme, selon Legrenzi, à l'occasion des élections d'un doge⁹⁸.

- 27 Peu avant son départ, les chefs du Conseil des Dix prévinrent Alvise qu'ils ne toléreraient aucun attroupement populaire ou démonstration de soutien de la part du peuple et qu'ils le tiendraient pour entièrement responsable si cela devait arriver⁹⁹. Une partie des convives ne put se joindre à Alvise car un assistant leur barra le passage. La veille déjà, les « fanti »¹⁰⁰ s'étaient démenés pour empêcher tout attroupement populaire ou de bateaux. Face à de telles menaces, Alvise Mocenigo fit le tour de la place le visage en larmes et accusa son oncle Zen d'avoir encouragé son père à l'humilier publiquement¹⁰¹. Puis, les « fanti » du Conseil des Dix déboulèrent sur la place, interdirent tout applaudissement dans la foule et accompagnèrent le cortège des partisans de Mocenigo hors de Saint-Marc¹⁰². La foule, sous le regard vigilant du Conseil des Dix, ne soufflait mot ; toute ovation était interdite. Les inquisiteurs, s'appuyant sur une loi du Conseil des Dix de 1732 interdisant les réunions et acclamations populaires lors des élections du doge, arrêtaient les chefs de foule et les retinrent en prison jusqu'à la fin de la procédure électorale. Toujours prêt à encourager son patron, Legrenzi lui décrivit une foule l'acclamant en silence¹⁰³. De même, les « barcaroli »¹⁰⁴ auraient continué à crier, d'un ton allègre et à longueur de journée, « evviva il cavalier Sebastiano Mocenigo »¹⁰⁵. Il rapporta également à son patron que, malgré les quatre compagnies de « zaffi »¹⁰⁶ circulant cette nuit-là pour sanctionner toute forme de campagne électorale, des affiches en sa faveur avaient néanmoins été retrouvées le lendemain dans quatre endroits différents de la ville, portant l'inscription « Alvise V mocenigo cittadino vero, padre de' poveri, meritissimo doge »¹⁰⁷. Malgré cette répression

démonstrative, Mocenigo ne céda pas si bien que le gouvernement vénitien dut se résoudre à élaborer un protocole en cas d'élection d'un doge absent de Venise¹⁰⁸.

- 28 La campagne laissa place aux procédures électorales. Avant l'élection du nouveau doge, cinq correcteurs de la « promissione ducale » et trois inquisiteurs étaient élus. Leur rôle, temporaire, consistait à contrôler les actions du doge défunt, réclamer une amende auprès de la famille si le défunt avait fait preuve d'avarice ou de prodigalité excessive pour exercer sa fonction et ils devaient également réviser la « promissione ducale » qui réglerait la vie et les compétences du futur doge. Les membres de ces deux magistratures temporaires disposaient en conséquence d'une certaine marge de manœuvre pouvant influencer le choix du prochain prince de Venise¹⁰⁹. Avant de procéder à ces élections, le Conseil des Dix et les inquisiteurs d'Etat firent lire à voix haute toutes les lois réglementant l'élection du doge afin de souligner une fois encore leur intolérance envers toute tentative de manipulation¹¹⁰. Le chevalier Zen et le procureur Memmo, liés par alliance à Sebastiano Mocenigo, furent certes proposés en tant que candidats à ces magistratures mais ils n'obtinrent pas le meilleur score face à leurs concurrents. Leur exclusion indiquait en conséquence un électorat plutôt adverse à la candidature de Mocenigo.
- 29 Déjà, plusieurs jours avant le début des élections, les différentes mesures prises par les inquisiteurs indiquaient que le gouvernement voulait une élection « ingénue »¹¹¹ et pure sans l'ingérence des patriens pauvres et des manœuvres illégales¹¹². L'élection de deux inquisiteurs d'Etat parmi les correcteurs de la « promissione ducale » et les inquisiteurs du doge confirma cette première impression. Le nonce du pape en déduisait que les élections du nouveau doge seraient placées sous le signe de la droiture¹¹³. Selon les rumeurs rapportées, le nouveau doge serait élu « per il solo merito del soggetto »¹¹⁴, un avis rapporté également par une autre source d'information des inquisiteurs, Andrea Andrioli, « [...] e nell'universale dicono questa è la volta che la elezione vien fatta nella sua purità e cadrà certamente sopra un meritevole soggetto »¹¹⁵. Ballarini prédisait à son patron une élection intéressante si elle se déroulait dans la plus parfaite légalité¹¹⁶. En effet, le nonce relata à Rome que l'élection avait lieu avec une telle régularité qu'il était impossible de prévoir qui

portera la corne ducale¹¹⁷. C'est en particulier l'impossibilité de prévoir la formation du conclave des 41 électeurs à l'aide des « polizze dei numeri », désormais interdites, qui rendait l'élection un pur hasard selon certaines rumeurs¹¹⁸.

30 Face à l'œil vigilant du Conseil des Dix et des inquisiteurs, les patriciens se montraient peu loquaces sur leurs préférences : « on n'a jamais parlé aussi peu lors d'une telle élection »¹¹⁹. Quelques espions du gouvernement parvinrent cependant à entendre quelques opinions. Manin semblait être le favori suivi de Memmo ; en revanche, les patriciens semblaient s'opposer fortement à Mocenigo¹²⁰. En raison de l'incertitude du résultat électoral, le procureur Pisani, craignant de devenir doge, ne dormait plus depuis deux jours¹²¹. Mais tous les espions s'accordaient à dire qu'aucune manœuvre ou « combriche », complot ou achat de votes n'avait lieu¹²². Quant à Mocenigo, il sembla se résoudre à une prochaine défaite. Un espion signale que les réunions n'avaient plus lieu dans le casino de Sebastiano, que l'on n'entendait plus parler de sa candidature et que, pour cette raison, des patriciens se plaignaient de ne plus pouvoir exiger l'argent promis¹²³. Son fils et ses proches auraient affirmé que le doge serait le chevalier Giustinian¹²⁴. Pourtant, les rumeurs de corruption suivaient leur cours : un billet signé par un certain Zuanne Dalca informait les inquisiteurs que Mocenigo aurait préparé 41 bourses remplies de 1000 « zecchini » chacune afin d'être élu doge¹²⁵.

31 Pendant ce temps, les élections se poursuivaient. La première étape décisive était le tirage au sort des neuf patriciens qui, grâce au droit de nomination, pouvaient influencer la suite des élections. Memmo en sortit vainqueur car sept des neuf électeurs étaient proches de sa famille, ce qui lui permettrait très probablement de faire partie des 41 électeurs¹²⁶. Le choix des onze patriciens sembla renforcer ses chances de réussite¹²⁷. Déjà, des portraits de Memmo portant la corne ducale circulaient à Venise, dessinés et diffusés depuis la « locanda » de la Reine d'Angleterre¹²⁸. Antonio Andrioli, correspondant des inquisiteurs, rapporte que les portraits de Memmo furent très mal perçus ; certains affirmaient qu'il devait brûler non seulement ses portraits mais aussi sa perruque. Il n'est pas certain que Memmo soit à l'origine de ces images car, faute d'argent, il aurait résolu de soutenir le beau-père de sa fille¹²⁹. La nomination de Memmo parmi les 41 électeurs était alors un bon signe pour Sebastiano. Effectivement, la

nomination des 41 électeurs fut interprété comme un signe de la providence envers Sebastiano alors qu'il avait dû braver la surveillance des inquisiteurs¹³⁰. Mais la mise au vote du Grand Conseil des quarante et un électeurs, le dimanche 8 mars, sonna le glas des espoirs de Memmo et Mocenigo: quatre patriciens jugés trop proches de Sebastiano, dont Andrea Memmo, furent rebutés par le vote du Grand Conseil¹³¹. Tandis que Sebastiano semblait déjà avoir perdu tout espoir depuis quelques jours au point de ne plus vouloir quitter Vérone¹³², ce n'est qu'au moment du conclave des 41 électeurs que Legrenzi se résigna lui aussi à la défaite de son patron face au parti de Manin¹³³.

- 32 Lodovico Manin fut élu le 9 mars grâce à la majorité clientélaire et familiale dont il jouissait parmi les 41 électeurs¹³⁴. L'ambassadeur français souligna la victoire de Manin face au parti de Mocenigo « qui prétendait concourir de force à cette dignité »¹³⁵. Il loua la piété et la grandeur d'âme du nouvel élu¹³⁶, le nonce insista sur sa probité, sa rectitude et « beneficenza » qui auguraient de bonnes relations entre la Sérénissime et le Saint-Siège¹³⁷. Les inquisiteurs également étaient satisfaits de cette issue électorale, fruit de leurs mesures sévères appliquées à la lettre¹³⁸. Selon Luigi Ballarini, « [...] personne ne se souvenait d'une élection aussi innocente que celle-ci »¹³⁹. Il fit l'éloge du nouveau doge, personne de probité selon lui, dont l'élection démontrait « à quel point la procédure vénitienne était juste et sage si le vote libre était préservé et les cabales éloignées » évitant ainsi le scandale d'une victoire de Mocenigo¹⁴⁰.

33 **Conclusion : une crise interne parfaitement maîtrisée**

- 34 S'il avait été élu, Mocenigo aurait été le huitième doge de sa famille. Tout semblait le prédestiner à cette illustre charge : l'antiquité de son lignage, ses nombreux parents et partisans, l'aide de son fidèle serviteur, ses services rendus et sa richesse. Or, Venise n'était pas prête à couronner un patricien à la réputation sulfureuse. Peut-être n'était-ce qu'un péché de confessionnal qui ne concernait pas les inquisiteurs d'État¹⁴¹ mais l'élection d'un doge homosexuel aurait sans doute constitué l'un des plus gros scandales de la République. Cependant, les inquisiteurs ne pouvaient écarter une nouvelle fois ce patricien issu d'une puissante famille vénitienne. Ils recoururent en conséquence à une arme relativement classique en matière d'exclusion de

personnages politiques gênants : la stricte surveillance de leurs faits et gestes dont la moindre incartade était sanctionnée. Les juges pouvaient s'appuyer sur une lourde artillerie législative dont les diverses lois contre les fraudes électorales s'adaptaient aux différents cas de figure. Leur intervention fut telle qu'elle bouleversa les habitudes pré-électorales des prétendants politiques et de toute la classe patricienne, fruit d'une culture informelle de la campagne électorale formée au fil des siècles et tolérée, dans une certaine mesure, par la République.

- 35 L'interruption complète de ces pratiques suscita la surprise chez les patriciens car l'issue du scrutin devenait ainsi imprévisible. Si Manin ne voulait pas être doge, et si aucun autre patricien n'avait la carrure d'un futur chef de la République vénitienne, qui pouvait monter sur le trône ducal ? Mais l'incertitude fut de courte durée. Dès l'exclusion des électeurs les plus favorables à Mocenigo, il était désormais certain que le nouveau patricien, Ludovico Manin, remporterait la corne ducale grâce à ses liens familiaux et clientélares avec une partie des 41 électeurs¹⁴². Deux types de campagne électorale ressortent ainsi de cette étude: celle discrète, voire nulle, de Ludovico Manin, élu doge, et la campagne, plus agressive mais finalement vaine, de Sebastiano Mocenigo.
- 36 S'il est incontestable que Manin devint doge grâce à ses liens familiaux et clientélares, il est aussi vrai qu'il bénéficia d'un contexte particulièrement favorable. Tout d'abord, il était l'un des rares patriciens « papables ». Ensuite, son adversaire le plus féroce suscitait l'aversion aussi bien parmi le peuple que parmi le cercle patricien. Enfin, ce même concurrent fut étroitement surveillé et subit régulièrement des sanctions indirectes : les « ballottini » ne pouvaient plus travailler pour lui, sa famille fut admonestée par les inquisiteurs, il lui était interdit d'offrir de l'argent aux patriciens pauvres, mais aussi de distribuer du pain et du vin au peuple, et la procession de sa famille sur la place Saint-Marc fut sèchement interrompue. C'est dans ce contexte qu'eut lieu probablement l'une des élections les plus ordonnées dont la République avait toujours rêvé : des élections pures, justes et libres exemptées de toute corruption, tentative de manipulation, de pression sur les électeurs ou d'accords électoraux – selon le point de vue des inquisiteurs et des adversaires de Mocenigo. Elles débouchèrent sur le choix d'un homme jugé probe bénéficiant du consensus des pa-

triciens et des représentants étrangers. Mais en particulier, cet homme n'aurait mené aucune campagne électorale et n'aurait donc jamais manifesté d'ambition politique¹⁴³; une modestie appréciée par l'idéologie républicaine vénitienne à l'inverse de l'ambition agressive de Mocenigo.

- 37 En résumé, cet épisode nous relate une petite crise interne à la République. Même si l'élection d'un « parvenu » du Frioul – la famille Manin paya son entrée récemment dans le patriciat – fit scandale¹⁴⁴, la Sérénissime essaya en réalité de sauver les apparences et de maintenir intact la cohésion sociale de sa société et, dans une certaine mesure, ses liens avec l'étranger. Quant à Mocenigo, Venise lui réserva un lot de consolation lorsqu'il obtint, un mois plus tard, l'une des charges de procureur de Saint-Marc, vacante depuis l'élection de Manin. Au grand soulagement du fils Alvisé qui voyait le patrimoine familial s'étioler, il mourut quelques années plus tard, en 1795, suivant dans la tombe son petit-fils d'à peine deux ans¹⁴⁵.

1 Pour le Moyen Âge, DALARUN Jacques, *Gouverner c'est servir. Essai de démocratie médiévale*, Paris, Alma, 2012.

2 Plusieurs cantons suisses montrèrent du doigt l'influence néfaste des pensions étrangères lors de prises de décision centrales. HARIVEL Maud, SCHMITZ Florian, SLANICKA Simona (dir.), *Fremde Gelder? Pensionen in der frühneuzeitlichen Eidgenossenschaft*, en cours de publication, 2017 (Zürich, Chronos Verlag, 2021).

3 PULLAN Brian S., *Rich and poor in Renaissance Venice: the social institutions of a Catholic state, to 1620*, Oxford, Blackwell, 1971, p. 115 et suiv.

4 Sur la corruption électorale, voir les ouvrages d'Edward Queller, Robert Finlay et Frederic C. Lane ainsi que ma thèse soutenue en cotutelle à Berne/EPHE (Paris), intitulée *Entre justice distributive et corruption : les élections politiques dans la République de Venise (1500-1797)*. QUELLER Donald E., *The Venetian Patriciate ; Reality versus Myth*, Chicago, university of Illinois Press, 1986.

5 GOTTARDI Michele, « Mocenigo, Alvisé », in *Dizionario Biografico degli Italiani*, Volume 75 (2011), URL : <http://www.treccani.it/enciclopedia/alvisé->

mocenigo_res-f95aeb05-d924-11e0-8aa7-d5ce3506d72e_%28Dizionario-Biografico%29/)

6 Archivio Storico di Venezia □ASVe par la suite□, *Inquisitori di stato*, busta 539, livre notario dal primo marzo 1777 fino settembre 1785, livre 305, fol. 47v. Voir la date du 8 février *more veneto* □m.v.□ 1778.

7 Les mathématiciens et informaticiens Miranda Mowbray et Dieter Gollman, ayant analysé les élections du doge au XIII^e siècle, estiment que le système garantissait l'élection des candidats les plus populaires tout en laissant une légère marge de manœuvre aux petits adversaires. MOWBRAY Miranda, GOLLMAN Dieter, « Electing the Doge of Venice: Analysis of a 13th century protocol », in *In Proc. IEEE Symposium on Computer Security Foundations*, 2007, p. 295–310. Finlay a étudié l'élection d'Andrea Gritti en 1523 expliquant que les relations familiales et de l'argent sans doute bien dépensé lui avaient permis de gagner les élections. FINLAY Robert, « Politics and the family in Renaissance Venice: The election of Doge Andrea Gritti », in *Studi Veneziani*, 2, 1978, p. 97–117. Dorit Raines a démontré dans son article sur le dernier doge de Venise, Ludovico Manin, que la plupart des électeurs du conclave provenaient de ses réseaux clientélares et familiaux. RAINES Dorit, « Lodovico Manin, la rete dei sostenitori e la politica del broglio nel settecento », in RAINES Dorit (éd.), *Al servizio dell'amatissima patria: le Memorie di Lodovico Manin e la gestione del potere nel Settecento veneziano*, Venezia, Marsilio, 1997, p. 121–140.

8 KOHL Benjamin G., « Introduction », in O'CONNELL, Monique, KOHL Benjamin G., MOZZATO Andrea, *Rulers of Venice, 1332–1524: Governanti di Venezia, 1332–1524 : interpretations, methods, database*. URL : <https://quod.lib.umich.edu/cgi/t/text/text-idx?c=acls;idno=heb90021.0001.001;rgn=div2;view=text;cc=acls;node=heb90021.0001.001%3A6.3#> (consulté le 3 septembre 2017).

9 Biblioteca del Museo Correr □BMC par la suite□, Lettere del signor Luigi Ballarini, agente generale e procuratore di sua eccellenza signor cavalier delfino nel frattempo che l'eccellenza sua era ambasciator ordinario e straordinario di venezia presso sua maestà l'imperatore giuseppe II, e presso il di lui successore Leopoldo II, negli anni 1786, 1787, 1792, vol 3, fol. 58 et 59, lettre du 14 février 1789. ASVe, Mocenigo, busta 122, fol. non numéroté, lettre de Legrenzi à Mocenigo du 19 février. Il entendit différents discours sur Memmo : certains disaient qu'il voulaient absolument être doge, d'autres non. La veille, Legrenzi a entendu Memmo lui dire chez le docteur Valaseli qu'il ne pouvait pas être doge parce que « la sua rendita nesto quasi tutta in

questionne » et qu'on lui propose de l'argent (10 ou 15 mille ducats) mais qu'il a peur de ne pas pouvoir rembourser.

10 *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., lettres du 10 janvier et 14 février, fol. 58 et 59.

11 Fondazione Giorgio Cini, Microfilm, *Archivio di Stato di Mantova*, carteggio estero, *carteggio ad inviati*, lettre du 21 mars 1789. D'après lui, Manin désirait intérieurement la charge mais n'osait pas la demander car il provenait d'une famille agrégée (« casa nuova »). ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, Lettre de l'espion GML du 18 février 1788.

12 Fondazione Giorgio Cini, Microfilm, *Archivio Nunziatura a Venezia*, bobine 83, fol. 114, lettre du 7 mars 1789.

13 *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, lettres de l'espion AT et de Gio. Angelo Spadon non datées.

14 *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., lettre du 10 janvier 1789. ASVe, Mocenigo, busta 122, fol. non numéroté, lettre du 19 février de Legrenzi : le chevalier Tiepolo et le chevalier Querini « hanno un grande impegno » et un peu moins Pietro Zen et le chevalier Marco.

15 Le doge Renier laissait derrière lui une réputation d'hypocrite, d'homme machiavélique et avide malgré son intelligence et son talent (Fol 4 : 21 mars 1789 : mantova) Fol 4 : Renier mériterait une apothéose pour la profondeur de ses réflexions, éloquence et talent mais taché par son hypocrisie, « doppiezza », égoïsme, machiavélisme et soif de l'or. Et Girolamo Dandolo dit de lui « uomo di non contestata sapienza politica » : la caduta della repubblica di venezia, p 487, venise, pietro naratovich, 1855.

16 *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., fol. 71, lettre du 28 février 1789.

17 *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, lettre d'Antonio Ganzelo du 25 février.

18 Il faudrait expliquer un peu plus précisément ce qu'est cette place et pourquoi celle-là (si tu le sais) pour le broglio. Raconter l'histoire du nom de la place.

19 *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., fol 71 et 72. ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, lettre du 26 février 1788 de l'espion A.T et lettre d'antonio Ganzelo du 25 février 1788.

20 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, lettre du 1^{er} mars d'Antonio Ganzelo.

21 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, lettre du 1^{er} mars 1789 de Cavallotto.

22 *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., lettre du 25 février 1789.

23 « L'Eccellenza Vostra si potrà immaginare il bisbiglio di Venezia appunto per l'elezione del nuovo doge, ed il mal contentamento per il timore che li a posto sul trono l'ecc. Signor Cavaliere Bastian Mocenigo ». *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., fol. 71. Fondazione Giorgio Cini, Microfilm, Archivio di Stato di Mantova, carteggio estero, carteggio ad inviati, fol. 3, lettre du 22 fév 1789, « □...□ contro entrambi si esercitano a gora le lingue e le penne satiriche », Fondazione Giorgio Cini, Microfilm, Archives d'État des Affaires étrangères, Correspondance politique, lettre du 21 février 1789, l'ambassadeur rapporte aussi la mauvaise réputation de Mocenigo. ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté. Même aversion reportée dans cette autre satire sur les élections du doge : « quel poi che piu di tutta fa stupire/è il Mocenigo cavalier Bastiano,/che governa Verona e dà da dire/del male assai nel popolo veneziano/per quei vizi, che fanno inorridire/ogni uomo di senso, nonché buon cristiano ».

24 DA MOSTO Andrea, *I dogi di Venezia*, Milano, Aldo Martello Editore, 1960, p. 534.

25 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté.

26 Il tirait au sort les membres de la première commission électorale.

27 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté.

28 *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., fol. 64.

29 CASANOVA Giacomo, *Mémoires de Jacques Casanova de Seingalt*, Bruxelles, J. Rozez, 1872, p. 214.

30 DI ROBILANT Andrea, *Lucia nel tempo di Napoleone*, Milano, TEA, 2007, p. 20.

31 Fondazione Giorgio Cini, Microfilm, Archivio Segreto del Vaticano. Archivio della Nunziatura a Venezia, bobine 56, fol. 241 (microfilm) 371(original), lettre du 14 février 1789,.

32 Fondazione Giorgio Cini, Microfilm, Archivio di Stato di Mantova, carteggio estero, carteggio ad inviati, fol 2, lettre du 21 mars 1789.

33 *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., fol. 64-65.

34 Nelle varie disposizioni co gli fu architettato il governo ebbero anche il savie oggetto di proporre sufficienti insentivi ad una onesta ambizione istituendo varie cospicue dignità affince valessero à far si che stimolato venisse ogn'uno degli onorati impulsi di gloria, à qualle laudabili azioni, che degno di occuparle, il rendessero, fondando però sopra sola e sola base del merito proposito, e della publica equità, e non mai sopra quella altrettanto vana, che falsa et instabile aura popolare le speranze di conseguire lo splendore del premio à loro importanti serviggi". ASVe, *Consiglio de Dieci, comune, deliberazioni, registro 182 (1732)*, fol 57, décret du 10 juin 1732.

35 Le terme « broglio » tire son origine de l'actuelle « piazzetta di San Marco » située entre le Palais des doges et les Procuraties. Cette « piazzetta » s'appelait autrefois « piazza del broglio » car elle fut fondée sur un ancien « brolo » ou potager en vénitien. Les accords électoraux entre patriciens ayant souvent lieu sur cette place, ils en prirent le nom. QUELLER Donald Edward, *The Venetian Patriciate, Reality versus Myth*, Chicago, University of Illinois Press, 1986, p. 53.

36 Les personnes interrogées par les inquisiteurs font régulièrement référence à la coutume ou à l'usage lors des dernières élections de doge concernant les préparatifs. Voir également l'élection mouvementée de Marino Grimani dans l'article de Van Gelder : VAN GELDER Maartje, "The People's Prince: Popular Politics and Ducal Charity in Late Sixteenth-Century Venice", *Paper presented at the annual meeting of the RSA Annual Meeting, New York, 10/12/2014*, [http://citation.allacademic.com/meta/p_mla_apa_research_citation/6/7/7/1/7/p677177_index.html] (consulté le 3 septembre 2017).

37 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, interrogatoires de Vico et de Paolo Abis, le 23 février 1789.

38 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, lettre de Paolo Abis, datée de février. Abis donne la liste des personnes.

39 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, lettre anonyme du 26 février et lettre de Paolo Abis, datée de février. Il donne la liste des parents.

40 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, lettre de Paolo Abis non datée.

41 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, lettre de Paolo Abis non datée.

42 Voir la note 8.

43 DA MOSTO Andrea, *op. cit.*, p. XVI.

44 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, interrogatoire de Vico du 23 février 1788.

45 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, interrogatoire de Rodeschini le 24 février et interrogatoire de Paolo Abis, le 23 février 1789.

46 MARANINI Giuseppe, *La costituzione di Venezia dopo la serrata del Maggior Consiglio*, Florence, La Nuova Italia, 1931, p. 117-118.

47 Ils sont mentionnés dans une enquête des inquisiteurs d'État en 1794. *Inquisitori di Stato*, busta 1163, dossier 1156.

48 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, lettre de Paolo Abis, datée de février.

49 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. 21, interrogatoire de Calcinoni du 4 mars 1789.

50 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. 22, interrogatoire de Calcinoni du 4 mars, et interrogatoire de Vico (fol. 22v-23) « piccoli libretti di cedolon piegato e rilegati ».

51 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, interrogatoire de Vico du 23 février 1788.

52 « □...□ esponendo i suoi meriti e raccomandando la persona », ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. 22v, interrogatoire de Vico ; voir aussi l'interrogatoire de Calcinoni et de Vico du 23 février 1788.

53 ASVe, *Mocenigo, busta 122*, fol. non numéroté, lettre de Legrenzi à Mocenigo du 16 février.

54 ASVe, *Mocenigo, busta 122*, fol. non numéroté, lettre de Legrenzi à Mocenigo du 19 février.

55 ASVe, *Mocenigo, busta 122*, fol. non numéroté, lettre de Legrenzi à Mocenigo du 5 mars.

56 ASVe, *Mocenigo, busta 122*, fol. non numéroté, lettre de Legrenzi à Mocenigo du 16 février.

57 *Lettere del signor Luigi Ballarini, op. cit.*, fol. 58-59, lettres du 31 janvier et du 14 février.

58 *Lettere del signor Luigi Ballarini, op. cit., fol. 71. ASVe, Mocenigo, busta 122, fol. non numéroté, lettre de l'espion GML du 1^{er} mars 1789.*

59 *ASVe, Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol. non numéroté, interrogatoire de Calcinoni du 23 février 1789.*

60 *ASVe, Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol non numéroté, lettre de l'espion GML du 1^{er} mars 1789.*

61 Je renvoie à ma thèse : à partir du XVIII^{ème} siècle, les inquisiteurs se chargèrent personnellement de rappeler aux prétendants à la charge de procureur de Saint-Marc qu'ils ne devaient pas faire de campagne électorale. De plus, quelques années après ce procès, les inquisiteurs menèrent une enquête sur les distributions officieuses aux charges entre patriciens pauvres avant les élections.

62 *ASVe, Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol. non numéroté, copie de la loi de 1763, 27 avril ordonnant aux inquisiteurs d'État de vérifier qu'aucun patricien ne recourt à l'ambito lors des élections de doge et procureur de Saint-Marc.*

63 *ASVe, Inquisitori di stato, busta 538, carton contenant deux livres, premier livre : 5 octobre 1763 - 29 septembre 1769, fol 4v : voir la note en marge « ambito. 9 novembre 1763 ».*

64 *Lettere del signor Luigi Ballarini, op. cit., fol. 71.*

65 *Inquisitori di stato, busta 539 livre notario dal primo marzo 1777 fino settembre 1785, livre 305, fol. 93v, note du 14 mars 1789.*

66 *ASVe, Inquisitori di stato, busta 539, libro notario dal primo marzo 1777 fino settembre 1785, livre 305, fol. 93v, note du 14 mars 1789.*

67 *ASVe, Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol. non numéroté, lettre de Cavallotto non-datée. ASVe, Inquisitori di stato, busta 539, libro notario dal primo marzo 1777 fino settembre 1785, livre 305, fol. 93v, annotation du 14 mars 1789.*

68 *ASVe, Inquisitori di stato, busta 539, libro notario dal primo marzo 1777 fino settembre 1785, livre 305, fol. 94 annotations du 14 mars 1789. Fondazione Giorgio Cini, Microfilm, Archivio Segreto del Vaticano. Archivio della Nunziatura a Venezia, et Lettere del signor Luigi Ballarini, op. cit., fol. 71.*

69 *ASVe, Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol. non numéroté, lettre de GML du 1^{er} mars 1789.*

- 70 Inquisitori di stato, busta 539 livre notario dal primo marzo 1777 fino settembre 1785, livre 305. Foglio 94 1789, 14 marzo. *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit, fol. 71.
- 71 (ASVe, Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol. non numéroté, lettre de paolo abis non-datée.
- 72 ASVe, Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol. non numéroté, lettre de Paolo Abis non-datée.
- 73 ASVe, Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol. 13v, lettre de Cavallotto du 26 février.
- 74 ASVe, Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol. non numéroté, billet d'Alessandro Riccio.
- 75 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, lettre de Cavallotto du 8 mars et de GML du 25 février 1788 expliquant que Mocenigo donne de l'argent aux familles pauvres qui le sollicitent.
- 76 « che l'averà favorito ». ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, lettre de Piero Cesare Corner non datée.
- 77 ASVe, Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol. non numéroté, lettre de Cavallotto du 4 mars.
- 78 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. 17v, interrogatoire de Legrenzi du 28 février 1789.
- 79 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. 18, interrogatoire de Legrenzi du 28 février 1789.
- 80 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. 18v, interrogatoire de Legrenzi du 28 février 1789.
- 81 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. 16, interrogatoire de Piero Cesare Corner du 28 février 1789.
- 82 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. 16, interrogatoire de Piero Cesare Corner du 28 février 1789.
- 83 ASVe, Mocenigo, busta 122, fol. non numéroté, lettre de Legrenzi à Mocenigo du 3 mars 1789. 51 : 1^{er} mars 1789 lettre de ?)
- 84 ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, dans une lettre du 3 mars, Antonio Ganzelo rapporte n'avoir aucune preuve de distribution d'argent et lettre de l'espion AT non-datée dans

laquelle il explique que Mocenigo ne distribue pas d'argent sauf pour les nobles pauvres après les élections et du pain et du vin à divers « traghetti » et aux pauvres de sa paroisse.

85 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, 137-138 : interrogatoire de Vico du 23 février 1789.

86 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, interrogatoire de Paolo Abis du 23 février 1789.

87 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, interrogatoire de Francesco Fiorini, « ballotin della fraternità de poveri vergognosi ».

88 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, interrogatoire de Francesco Fiorini, « ballotin della fraternità de poveri vergognosi ».

89 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, lettre du 25 février 1788 de GML. Mais Vico rapporte que l'idée de verser 1000 ducats à la confraternité des nobles pauvres fut rejetée lors d'une conférence (voir l'interrogatoire de Vico du 23 février). L'espion A.T. rapporte aussi qu'il serait prêt à déposer 30.000 ducats s'il était élu (lettre du 26 février 1788). Et Cavallotto relate que Mocenigo aurait placé 20 000 ducats dans la fraterna de Saint-Antoine pour les nobles pauvres (lettre de Cavallotto du 26 février). ASVe, *Mocenigo*, busta 122, fol. non numéroté, lettre du 6 mars.

90 ASVe, *Mocenigo*, busta 122, fol. non numéroté, lettre du 3 mars.

91 « atto consueto di petizione ». Fondazione Giorgio Cini, Microfilm, Archivio Segreto del Vaticano. Archivio della Nunziatura a Venezia, fol. 113.

92 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, lettre du 3 mars d'Antonio Ganzelo.

93 BOERIO, *Dizionario del dialetto veneziano*, Venise, p. 40.

94 ASVe, *Mocenigo*, busta 122, fol. non numéroté, lettre de Legrenzi à Mocenigo du 21 et 25 février 1789.

95 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado 1788-1789*, fol. non numéroté, lettre anonyme.

96 ASVe, *Mocenigo*, busta 122, fol. non numéroté, lettre de Legrenzi à Mocenigo du 23 février et 7 mars 1789.

- 97 Lettre du 7 mars 1789, Fondazione Giorgio Cini, Microfilm, Archivio Segreto del Vaticano. Archivio della Nunziatura a Venezia, fol. 113 et ASVe, Mocenigo, busta 122, fol. non numéroté, lettre de Legrenzi à Mocenigo du 2 mars 1789.
- 98 ASVe, Mocenigo, busta 122, fol. non numéroté, lettre de Legrenzi à Mocenigo du 6 mars 1789.
- 99 *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., fol. 73-74, lettre du 4 mars 1789.
- 100 Les officiers au service de certaines magistratures vénitiennes.
- 101 *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., fol. 74, lettre du 4 mars 1789.
- 102 Lettre du 7 mars 1789, Fondazione Giorgio Cini, Microfilm, Archivio Segreto del Vaticano. Archivio della Nunziatura a Venezia, fol. 113.
- 103 ASVe, Mocenigo, busta 122, fol. non numéroté, lettre de Legrenzi à Mocenigo du 2 mars 1789.
- 104 P 39 boerio, les « barcaroli » étaient des gondoliers, chargés de transporter leurs patrons d'un lieu à un autre.
- 105 ASVe, Mocenigo, busta 122, fol. non numéroté, lettre du 6 mars 1789.
- 106 P 729 Boerio, Les « zaffi » sont des officiers au service de la justice et des finances publiques chargés d'arrêter les personnes condamnées.
- 107 ASVe, Mocenigo, busta 122, fol. non numéroté, lettre du 2 mars 1789.
- 108 *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., lettre du 4 mars 1789, fol. 74 et annexe à la lettre n° 161 du 7 mars 1789, fol. 82.
- 109 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol. non numéroté, lettre de Cavallotto du 4 mars. La famille de Mocenigo n'a aucun parent parmi les correcteurs élus donc ils doutent encore plus de l'élection de leur candidat car les magistrats ont promulgué des lois qui pourraient peut-être empêcher l'élection de Mocenigo. peut-lus donc doutent encore plus de l'e personne parce que serait l' élection de Mocenigo. *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., lettre du 4 mars 1789, fol. 74-75.
- 110 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol. non numéroté, notes des secrétaires.
- 111 *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., fol. 65.
- 112 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol. non numéroté, lettre du 19 février 1788 de l'espion GML.

- 113 Lettre du 7 mars 1789, Fondazione Giorgio Cini, Microfilm, Archivio Segreto del Vaticano. Archivio della Nunziatura a Venezia, fol. 114.
- 114 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado* 1788-1789, fol. non numéroté, lettre de Bastian Benincasa non datée.
- 115 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado* 1788-1789, fol. non numéroté, lettre d'Andrea Andreoli.
- 116 Lettere del signor Luigi Ballarini, *op. cit.*, fol. 72.
- 117 Lettre du 7 mars 1789, Fondazione Giorgio Cini, Microfilm, Archivio Segreto del Vaticano. Archivio della Nunziatura a Venezia, fol. 114.
- 118 Lettre du 5 mars 1789 de Legrenzi à Mocenigo. ASVe, *Mocenigo*, busta 122, fol. non numéroté. Les nobles ont des doutes « chi dice tolto il modo di fare il 4un è un azzardo, chi dice dobbiamo sperar bene, insomma non saprei che dire quello che mi dispiace si è che il tempo mai finisce e che a lunedì ci sono ancora tre gironi ».
- 119 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado* 1788-1789, fol. non numéroté, deux lettres non datées d'Antonio Andrioli et une lettre de Bastian Benincasa.
- 120 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado* 1788-1789, fol. non numéroté, lettre du 4 mars d'Antonio Andredi, lettres de Bastian Benincasa non datées et du 6 mars 1789 de GML qui a entendu dire, dans une librairie publique, que c'est impossible que Mocenigo soit élu, car il devrait plutôt être brûlé à cause de sa « marque d'infamie ».
- 121 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado* 1788-1789, fol. non numéroté, lettre du 6 mars 1789 de GML.
- 122 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado* 1788-1789, fol. non numéroté, lettre du 4 mars d'Antonio Andredi.
- 123 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado* 1788-1789, fol. non numéroté, lettre anonyme du 5 mars 1789.
- 124 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado* 1788-1789, fol. non numéroté, lettre anonyme du 5 mars 1789.
- 125 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado* 1788-1789, fol. non numéroté, billet daté du 6 mars 1789.
- 126 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, *elezioni a dogado* 1788-1789, fol. non numéroté, lettre de AT non datée et d'Antonio Andrioli du 8 mars 1789.

127 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol. non numéroté, lettre d'Antonio andrioli du 8 mars 1789.

128 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol. non numéroté, lettre de Bastian Benincasa non datée.

129 Mais un changement d'avis est aussi possible. D'après Ballarini, la conduite de Memmo aurait sans cesse oscillée entre son envie de devenir doge et son soutien à Mocenigo. *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., lettre du 11 mars 1789, fol. 85.

130 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789, fol. non numéroté, lettre du 8 mars d'un anonyme.

131 *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., lettre du 11 mars 1789, fol. 85.

132 *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., fol. 89, lettre du 11 mars 1789.

133 ASVe, *Mocenigo*, busta 122, fol. non numéroté, lettre de Legrenzi à Mocenigo du 8 mars 1789.

134 RAINES Dorit, op. cit.

135 Fondazione Giorgio Cini, Microfilm, Archives d'État des Affaires étrangères, Correspondance politique, 245, fol. 421, lettre du 13 mars.

136 Fondazione Giorgio Cini, Microfilm, Archives d'État des Affaires étrangères, Correspondance politique, 245, fol. 421, lettre du 13 mars. Manin fut élu « malgré le parti contraire de Mocenigo qui prétendait concourir de force à cette dignité ». D'après l'ambassadeur, on ne pouvait pas faire meilleur choix aussi bien de par sa piété que par sa grandeur d'âme.

137 « □...□ corrispondente alle reputazione ond'egli gode, di singolar probità, rettitudine, beneficenza ». Fondazione Giorgio Cini, Microfilm, Archivio Segreto del Vaticano. Archivio della Nunziatura a Venezia, bobine 56, fol. 382, lettre du 21 mars 1789.

138 ASVe, *Inquisitori di stato*, busta 539, libro notario dal primo marzo 1777 fino settembre 1785, livre 305, fol. 94, 14 mars 1789.

139 *Lettere del signor Luigi Ballarini*, op. cit., fol. 82, annexe à la lettre n° 161 du 7 mars 1789 de Luigi Ballarini : « Non ci è memoria d'una elezione così innocente come quella che si va facendo ».

140 « Lecc.mo signor procurator Manin è il nuovo serenissimo doge eletto. Da una scielta di persona così proba, e che ha la forza di far riavere il suo decoro al dogado, fa riconoscere quanta giustizia, e saviezza vi sia nelle ballottazioni venete quando sia preservato il voto libero, e allontanato le cabale

come providamente e con applauso di tutta la nazione ha saputo fare in quest'occasione il supremo tribunale procurando tutti i mezzi coll'appoggio delle leggi, che non seccedesse lo scandolo di veder sul trono il signor cav mocenigo e disfatta la composizione delle sue nomine. » *Lettere del signor Luigi Ballarini, op. cit.,* lettre du 11 mars 1789, fol. 85.

141 Interrogatoire du 2 février 1789 de Cavallotto. ASVe, *Inquisitori di stato, busta 1239, elezioni a dogado 1788-1789*, fol. 13v.

142 RAINES Dorit, *op. cit.*, p. 136.

143 On connaît très mal les campagnes électorales des autres prétendants même si parfois des rumeurs circulaient sur d'autres aspirants. Il n'est jamais fait allusion dans les sources à la campagne électorale de Manin, mais ce dernier, ayant une robuste carrière politique à ses épaules, bénéficiait indubitablement d'un bon réseau de partisans.

144 DA MOSTO Andrea, *op. cit.*, p. 536. Pietro Gradenigo de Rio Marin, aurait affirmé à l'annonce du résultat électoral: « I ga fato doxe un furlan, la Republica xe morta! ».

145 DI ROBILANT Andrea, *Lucia nel tempo di Napoleone, op. cit.*, p. 100.

Français

La campagne électorale lors de la dernière élection du doge de Venise à travers le prisme de Sebastiano Mocenigo, candidat homosexuel, à la charge la plus prestigieuse de la République.

English

The election campaign for the last Doge of Venice through the prism of Sebastiano Mocenigo, the homosexual candidate for the Republic's most prestigious office.

Mots-clés

élection, doge, Venise, Mocenigo, homosexuel

Keywords

election, Doge, Venice, Mocenigo, homosexual

Rubriques

Il Campiello – Études vénitiennes

Un homosexuel ou un « parvenu » ? La campagne électorale de Sebastiano Mocenigo à la dernière élection du doge de Venise (1789)

Maud Harivel
Bern University, EPHE